



Effectuer **VOTRE STAGE PROFESSIONNEL** **À L'ÉTRANGER**

**S'INTÉGRER DANS UNE STRUCTURE POUR TRAVAILLER SUR
SON PROJET PROFESSIONNEL, ÉLARGIR SON CHAMP DE
COMPÉTENCES TECHNIQUES ET DÉVELOPPER SON RÉSEAU
TOUT EN DÉCOUVRANT LA CULTURE D'UN AUTRE PAYS**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Etre inscrit dans une formation diplômante de l'enseignement supérieur agricole
- Effectuer une mobilité individuelle de stage professionnel d'une durée minimum de 2 mois

OÙ EFFECTUER SA MOBILITÉ ?

Le programme Erasmus est à ce jour ouvert :

- Les États membres de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède
- Aux États de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) : Islande, Liechtenstein et Norvège
- A 2 États en procédure d'adhésion à l'Union européenne : Turquie, Ancienne République yougoslave de Macédoine

DANS QUEL BUT ?

Une mobilité Erasmus + est une expérience qui apporte de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être :

- Compétences linguistiques
- Acquisition de nouvelles pratiques
- Enrichissement personnel
- Capacités d'adaptation, d'autonomie et ouverture d'esprit
- Découverte d'une autre culture
- Rencontre avec des professionnels

L'ACCOMPAGNEMENT «AU PARACLET»

S'adresser à M. Gallois, enseignant en Histoire-Géographie

- Avant : préparation au départ, dossier administratif
- Pendant : suivi de l'étudiant
- Après : retour d'expérience et valorisation de la mobilité

Une bourse Erasmus est proposée aux étudiants.

